

Laténa, le 12 mars 2026

Analyse des salles communales en cours : la sécurité au cœur des priorités de la commune

La commune a engagé une analyse approfondie de l'ensemble de ses salles communales afin de garantir qu'elles répondent pleinement aux exigences en matière de sécurité, notamment celles liées à la police du feu. Cette démarche s'inscrit dans une volonté claire : assurer à la population, aux associations et aux organisatrices et organisateurs d'événements des infrastructures sûres et adaptées.

L'évaluation est actuellement menée par un expert spécialisé. Elle porte sur la vingtaine de salles communales et permettra d'établir un état des lieux précis de la situation. Les résultats complets de cette expertise sont attendus d'ici la fin du mois de mars.

Dans l'attente du rapport final, certaines mesures provisoires ont été mises en place conformément aux premières recommandations reçues. Il s'agit notamment d'adaptations temporaires de la capacité d'accueil de certaines salles et, dans quelques cas, de fermetures ponctuelles. Ces ajustements peuvent entraîner des modifications ou des annulations de réservations.

La commune est consciente du rôle central que jouent ces salles dans la vie associative, culturelle et sociale. C'est précisément pour préserver ces espaces de rencontre et garantir leur utilisation dans les meilleures conditions que cette démarche proactive a été engagée.

La commune remercie les associations, les organisatrices et organisateurs d'événements ainsi que la population pour leur compréhension durant cette phase d'analyse. Elle met tout en œuvre pour mener ce travail dans les meilleurs délais et communiquera de nouvelles informations dès réception des conclusions de l'expertise.

Le Conseil communal